



Groupe de travail Fourrure nordique

Saguenay–Lac-Saint-Jean | avril 2017

Dans le cadre du suivi du Sommet économique régional

Mot du président

Depuis trois ans, un groupe de passionnés travaille intensément à un projet de relance de l'industrie de la fourrure nordique dans la région et au Québec. Ce projet pose des défis inédits et offre des perspectives très stimulantes pour l'avenir de ce qui a déjà constitué un des fleurons culturels et industriels du Québec et dont les racines sont ancrées dans les traditions des Premières Nations et dans l'histoire de la Nouvelle-France.



Dans le cadre du suivi du Sommet économique régional de juin 2015, nous avons pour mandat de proposer un plan de développement pour assurer la mise en place de la grappe industrielle qui constituera la base de cette relance. Nous avons été privilégiés de pouvoir compter sur l'implication directe et continue de plusieurs partenaires représentant la majorité des acteurs du secteur de la fourrure au Québec : trappeurs, transformateurs, représentants de Premières Nations, taxidermistes et détaillants ainsi que des partenaires du milieu du développement économique et des organismes ou ministères. De même, le Conseil canadien de la fourrure et des associations, notamment l'Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine, ont confirmé leur appui à cette belle aventure.

La vision que nous vous présentons ici et les recommandations que nous proposons pour sa réalisation seront déterminantes, nous en sommes convaincus, pour l'avenir de ce joyau de notre économie de prestige.

Merci aux membres du groupe de travail pour leur implication et leur passion : M. Mario Bilodeau de Bilodeau Canada inc., M. Édouard Robertson des Fourrures René Robertson, M. Denis Boily des Fourrures Ilnu, M. Bernard Naud des Services aux entreprises et collectivités du cégep de Saint-Félicien, M. Jean-Benoît Gagnon de l'Association des trappeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M. Jean-François Laliberté de la SADC Maria-Chapdelaine, M. Jean Simard du CLD Domaine-du-Roy et M. Guy Grenier de la Corporation de développement économique et social Maria-Chapdelaine.

Serge Harvey

Directeur général, Forêt modèle du Lac-Saint-Jean

Table des matières

Préambule	4
Rappel du mandat	5
Le mandat	5
Le livrable	5
Sommaire des recommandations	6
1. La filière de la fourrure nordique	8
1.1 Développer une alternative au modèle d'affaires actuel	9
Description des différentes composantes	10
1.2 Créer une grappe industrielle intégrée et compétitive	12
2. Plan de développement de la filière	13
2.1 Tableau synthèse des réalisations de la filière	14
3. Les conditions de succès du développement de la filière	16
3.1 Impliquer de manière active tous les acteurs de l'industrie	17
3.1.1 Augmenter le nombre de membres de la filière	17
La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière	17
3.1.2 Mobilisation de la filière	19
3.2 Assurer un approvisionnement stable et de qualité constante en fourrure sauvage	20
3.3 Soutenir l'innovation et la R et D	21
3.4 Soutenir les besoins en formation	24
3.5 Soutenir le développement de marchés et la commercialisation	26
3.6 Assurer la préservation et la transmission des pratiques et traditions ancestrales des Premières Nations sur la fourrure et les valoriser comme atout fondamental de la filière	28
3.7 Assurer un soutien financier à l'expansion de la filière	30
Annexe 1 : Fiches synthèses des conditions de succès de la filière	35
Annexe 2 : Historique du commerce de la fourrure au Canada	40

Liste des abréviations

ACPIM	Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine
AEC	attestation d'études collégiales
CCTT	centre collégial de transfert de technologie
CDES	corporation de développement économique et social
CLD	centre local de développement
CRE	conférence régionale des élus
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
DEC	Développement économique Canada
MAPAQ	ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
MEES	ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MESI	ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MFFP	ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MTESS	ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SADC	société d'aide au développement de la collectivité
SPN	Société du Plan Nord
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

Préambule

À partir des entreprises existantes, notamment celles situées dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, puis celles de l'ensemble du territoire québécois, la filière de la fourrure nordique vise à développer une alternative au modèle d'affaires actuel ayant cours au sein de l'industrie de la fourrure, actuellement dominé par les encans et la fourniture de matière première. Ce nouveau modèle d'affaires permettra la création d'une valeur ajoutée à la fourrure québécoise en priorisant la deuxième et la troisième transformation. La création d'une grappe industrielle intégrée assurera à la filière un ancrage solide dans l'économie de nos régions et de nos communautés forestières et autochtones, et contribuera de manière significative à la création de la richesse collective et à la transmission de nos grandes traditions en fourrure.



La filière de la fourrure nordique entend positionner l'industrie québécoise de la fourrure comme leader mondial par une offre de produits innovants et écoresponsables, tant du côté des créations basées sur les traditions ancestrales autochtones que de celui des productions industrielles.

La mise en valeur de la fourrure s'inscrit dans un contexte historique millénaire, au cœur des traditions essentielles des Premières Nations qui partagent avec nous leur savoir ancestral depuis l'arrivée des premiers Européens. Une telle mise en valeur entraîne la consolidation des pratiques et valeurs profondes des Premières Nations, liées au respect de l'équilibre entre l'humain et la nature. Elle assure le renforcement et la transmission des pratiques ancestrales de même que leur intégration dans un développement socioéconomique adapté aux aspirations de chaque communauté.

La filière de la fourrure nordique vient concrétiser la mise en valeur d'une ressource par définition renouvelable, dans un contexte de respect de l'écologie et du bien-être animal.

La filière de la fourrure nordique vient concrétiser la mise en valeur d'une ressource par définition renouvelable, dans un contexte de respect de l'écologie et du bien-être animal. Tout au long de la chaîne de valeur, les principes du développement durable seront mis de l'avant grâce aux exigences de la formation des trappeurs et aux procédés écologiques se retrouvant à toutes les étapes du traitement et de la transformation. Il est aussi prévu de valoriser l'ensemble de l'animal grâce à l'innovation en recherche et développement et à la mise en place d'une chaîne de valeur complète et intégrée.

Rappel du mandat

Le 7 octobre 2015, le premier ministre du Québec, responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et député de Roberval, Philippe Couillard, et son adjoint parlementaire pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et député de Dubuc, Serge Simard, ont annoncé la mise sur pied de 11 groupes de travail dont les mandats permettront de poursuivre les travaux amorcés lors du Sommet économique régional tenu le 18 juin 2015.

Le groupe de travail sur la Fourrure nordique offre aux acteurs de l'ensemble de l'industrie de la fourrure l'occasion de créer une communauté d'intérêt et d'accompagnement dans la mise en place d'une grappe industrielle intégrée qui redonnera à la fourrure son rang d'emblème du savoir-faire et de l'esprit d'entreprise québécois en s'inspirant des pratiques ancestrales de nos Premières Nations et de l'expertise technologique à la fine pointe de l'innovation de nos entreprises de transformation.

Le mandat

Le mandat consiste à développer, à partir des atouts régionaux, une filière québécoise de la fourrure nordique en partenariat avec les communautés dont l'économie est liée à la forêt et la communauté autochtone.

Le livrable

- Plan de développement de la filière de la fourrure nordique
- Actions réalisées du plan de développement.



Les photos se retrouvant dans ce rapport sont une gracieuseté de Bilodeau Canada

Sommaire des recommandations

Ce sommaire présente le résultat des travaux du groupe de travail Fourrure nordique. Le groupe de travail a établi sept conditions de succès : les cinq premières correspondent aux enjeux du plan de développement présenté plus loin tandis que les deux dernières constituent des conditions de succès transversales qui requièrent une attention particulière de la part des partenaires de la filière de la fourrure nordique.

Conditions de succès du développement de la filière (Enjeux du plan de développement)

Impliquer de manière active tous les acteurs de l'industrie

Recommandations

1. Inviter l'ensemble des acteurs (communautés des Premières Nations, MRC, entreprises autochtones et allochtones, et autres) à devenir partenaires de la filière
2. Assurer la rétribution d'un coordonnateur à la mise en œuvre du plan de développement, dont une des priorités sera de mobiliser les acteurs de l'industrie
3. Mettre sur pied un comité de collaboration avec les Premières Nations, sur la fourrure avec l'appui du Secrétariat aux affaires autochtones, de la Société du Plan Nord et du cégep de Saint-Félicien

Assurer un approvisionnement stable et de qualité constante en fourrure sauvage

Recommandations

4. Accompagner les trappeurs et les transformateurs pour qu'ils concluent une entente négociée assurant un juste prix pour la fourrure nordique

Soutenir l'innovation et la R et D

Recommandations

5. Créer un groupe de recherche et développement incluant l'ensemble des partenaires (cégep de Saint-Félicien, UQAC, gouvernements provincial et fédéral, etc.) et indiquer ses objets de recherche
6. Favoriser une augmentation de la compétitivité par l'implantation d'un centre de transfert technologique en partenariat avec le cégep de Saint-Félicien et avec le soutien, entre autres, du gouvernement canadien et du gouvernement québécois
7. Mandater le cégep de Saint-Félicien pour entamer les démarches nécessaires à l'implantation d'un CCTT sur les métiers et technologies de la fourrure (pratiques sociales innovantes)

Soutenir les besoins en formation

Recommandations

8. Mandater le cégep de Saint-Félicien pour mettre en place un programme de formation, sanctionné par une AEC, sur les nouvelles technologies d'apprêtage et la caractérisation de l'ensemble des animaux récoltés

Soutenir le développement des marchés et la commercialisation

Recommandations

9. Soutenir l'élaboration d'une image de marque
10. Assurer le financement de missions commerciales des entreprises et de la filière pour stimuler l'exportation et développer de nouveaux marchés
11. Soutenir la conception d'une collection ancestrale autochtone

Conditions transversales de succès du développement de la filière

Assurer la préservation et la transmission des pratiques et traditions ancestrales des Premières Nations sur la fourrure et les valoriser comme atout fondamental de la filière

Recommandations

12. Accompagner la création d'au moins une entreprise de transformation dans chacune des communautés autochtones faisant partie de la filière

Assurer un soutien financier à l'expansion de la filière

Recommandations

13. Assurer le financement des actions prévues au plan de développement de la filière
14. Mettre en place un fonds d'investissement régionalisé multisectoriel dans lequel on retrouverait, parmi les secteurs prioritaires identifiés, celui de la fourrure nordique

1. La filière de la fourrure nordique

Voici un bref historique des débuts de la filière, depuis la constitution du groupe de travail Fourrure nordique jusqu'à aujourd'hui. La filière, dont le comité de pilotage existe depuis trois ans, s'est dotée d'outils destinés à assurer une mise en place opérationnelle sur un horizon de cinq ans.

2013

JUIN
2014

AUT.
2014

AVRIL
2015

SEPT.
2015

OCT.
2015

AUT.
2015

JUIN
2016

OCT.
2016

Un comité regroupant des entreprises régionales, des organismes tels Forêt modèle du Lac-Saint-Jean et le cégep de Saint-Félicien ainsi que des acteurs du développement économique visant la relance de l'industrie de la fourrure dans la région et au Québec, a commencé ses travaux en 2013, répondant à un besoin de main-d'œuvre exprimé par les entreprises régionales. Ce comité a donné naissance **au concept de filière en fourrure nordique** et a obtenu le soutien de la Direction régionale du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).

Une **étude de pertinence et de pré faisabilité** a été effectuée. Les conclusions de cette étude ont confirmé l'excellente occasion d'affaires que représente le marché actuel de la fourrure et ont ainsi validé la pertinence de relancer l'industrie régionale et québécoise de la fourrure.

Un **plan stratégique** de mise en place de la filière et de la grappe industrielle intégrée qui doit en constituer l'assise opérationnelle a ensuite été produit et accepté par le comité de pilotage.

Dans le cadre de la démarche menant au Sommet économique régional du 18 juin 2015, un **mémoire sur la filière en fourrure nordique** a été préparé et déposé. Ce mémoire a aussi été présenté lors de la séance publique de consultation préSommet, le 21 avril 2015 à Roberval.

Une **rencontre du comité de pilotage** avec des représentants des ministères et organismes pertinents a eu lieu, incluant le MESI, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et la Société du Plan Nord (SPN). Précédée d'une visite des installations industrielles de partenaires locaux, la rencontre a démontré le grand intérêt suscité par la filière, a attesté de la volonté de chacun des participants de contribuer à son succès et a jeté les bases d'une future collaboration entre tous les acteurs concernés.

M. Serge Simard, député de Dubuc, adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et président du comité avisier, a proposé au comité de pilotage déjà en place un mandat de suivi des priorités identifiées par les acteurs régionaux, dont celle du développement de la fourrure nordique. À la suite de l'acceptation de ce mandat, **le groupe de travail sur la filière en fourrure nordique** était créé, avec M. Serge Harvey à la présidence.

Un **plan de développement**, résultant du plan stratégique, a par la suite été produit et accepté par le groupe de travail.

Les **principales conclusions** d'un premier effort **en recherche et développement** sont présentées au groupe de travail. Les résultats préliminaires de l'essai d'un nouveau procédé d'apprêtage des fourrures et d'un nouvel outil d'écharnage s'avèrent très prometteurs. De même, les recherches sur la valorisation de l'ensemble des parties de l'animal, notamment du collagène, sont concluantes quant à l'existence de marchés.

La Fondation de l'héritage culturel autochtone de Mashteuiatsh a organisé à Saint-Félicien un **défilé de mode intitulé Fourrure : De la tradition à la modernité**. Cet événement est venu confirmer le savoir-faire et le potentiel des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean, du Nunavik et de la Côte-Nord en matière de transformation de la fourrure.

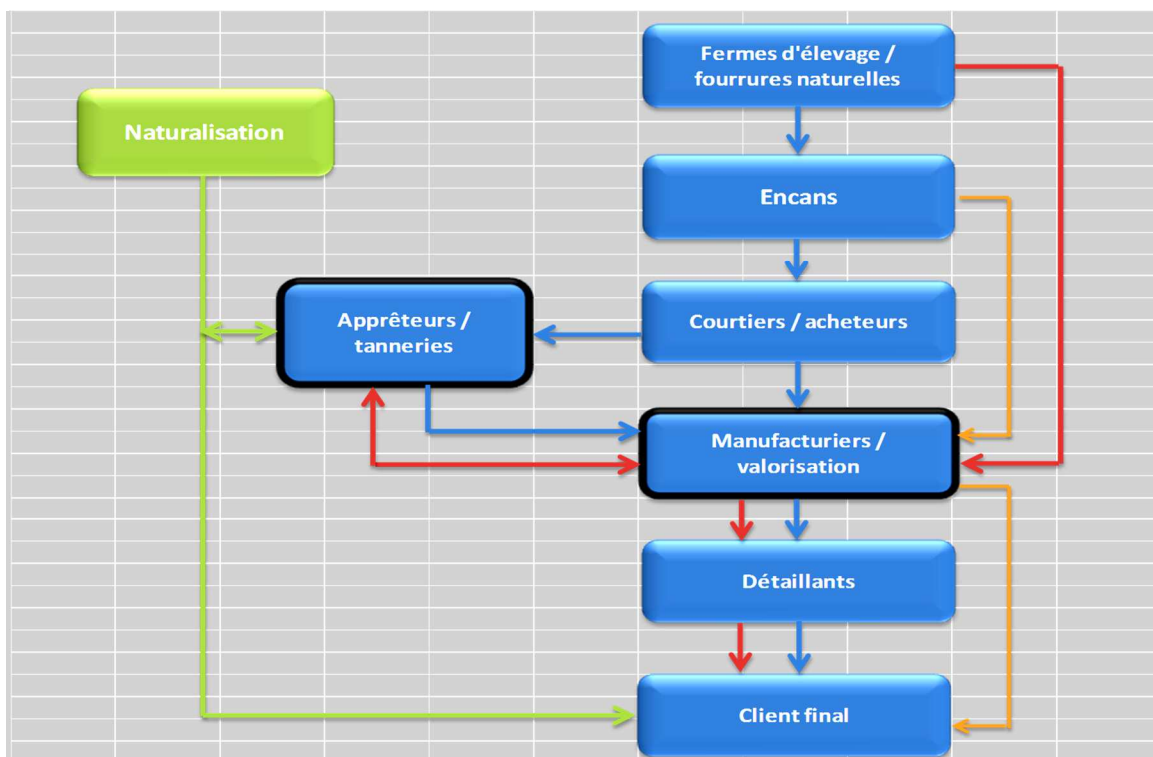
1.1. Développer une alternative au modèle d'affaires actuel

Pour proposer une alternative au modèle d'affaires actuel de l'industrie de la fourrure, il faut que la chaîne de valorisation soit modifiée. La filière de la fourrure nordique propose une chaîne de valeur simplifiée,

LEXIQUE : Grappe industrielle intégrée
Regroupement d'entreprises privées, d'organismes gouvernementaux, d'instituts de recherche et d'universités qui collaborent au développement d'un secteur spécifique de l'industrie. Source : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=6197>.

représentée par les flèches en rouge dans le schéma ci-dessous. Elle vise à éliminer des intermédiaires afin de favoriser de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats multiculturels et interentreprises (autochtones et allochtones) dans l'objectif de maximiser les retombées pour les parties prenantes. Le groupe de travail Premières Nations a élaboré un outil qui pourrait inspirer les prochaines initiatives en ce sens : *Guide des bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats d'affaires durables entre la communauté innue et le milieu régional*¹. La mise en place d'une grappe industrielle intégrée constituera ainsi l'assise opérationnelle de la filière de la fourrure nordique permettant une relance de l'industrie s'appuyant sur les principes de développement durable, la création de valeur ajoutée ainsi que l'implication et le partenariat des communautés autochtones de même que de celles dont l'économie est liée à la forêt.

Schéma 1 : La chaîne de valorisation de la fourrure



¹ <http://www.mamot.gouv.qc.ca/sommet-economique-regionale-2015/groupe-de-travail/premieres-nations/>

Description des différentes composantes

Les éléments qui suivent constituent les composantes de la chaîne de valorisation de la fourrure selon le modèle actuellement en place. Le modèle proposé ci-dessus apparaît comme une solution au changement structurel du marché de la fourrure et à la domination des encans (détermination des prix et des lieux de transformation et de valorisation).

1. L'approvisionnement en peaux

L'approvisionnement en peaux brutes provient de deux sources : l'élevage en fermes spécialisées et les fourrures naturelles issues du trappage. Les fermes d'élevage, situées notamment en Chine et en Scandinavie, fournissent la majorité des peaux tandis que le trappage complète l'offre d'approvisionnement. **La filière de la fourrure nordique vise essentiellement les peaux issues du trappage au sein de la forêt québécoise, lesquelles sont reconnues comme les meilleures au monde.**

2. Les encans

Afin de s'assurer d'un approvisionnement suffisant, les transformateurs peuvent acheter directement des trappeurs. Cependant, la plupart du temps, ils doivent compléter leur approvisionnement par des achats de peaux dans les

Une chaîne de valeur simplifiée permet d'éliminer des intermédiaires afin de favoriser de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats multiculturels et interentreprises (autochtones et allochtones) dans l'objectif de maximiser les retombées pour les parties prenantes.

grands encans nationaux ou internationaux. Ces encans acquièrent les peaux des éleveurs et des trappeurs pour ensuite les revendre par lots, à des prix fixés selon divers facteurs tels que la demande, l'espèce et la qualité des peaux. D'importantes distorsions sont induites dans le marché de la fourrure du fait que les trappeurs et les éleveurs ignorent le prix qu'ils obtiendront pour leurs peaux jusqu'à ce que l'encan soit terminé. De plus, lorsque les fourrures sont offertes aux encans, la détermination du lieu de valorisation de la fourrure se retrouve exclusivement entre les mains de l'acheteur.

3. Les courtiers et acheteurs

Certains intermédiaires achètent des lots de peaux en grande quantité pour les revendre ensuite aux transformateurs. Par ailleurs, certains transformateurs sont aussi des acheteurs directs de peaux ou en acquièrent dans les encans.

4. Les apprêteurs et les tanneries

Pour qu'une peau brute (ou *verte* en langue de spécialité) devienne un produit fini, il est essentiel qu'elle passe par un procédé d'apprêtage précis comportant de nombreuses étapes de préparation dont celle du tannage. Le tannage permet d'assouplir la peau, de la protéger et d'en assurer la propreté afin d'en garantir la conservation à long terme et une qualité constante pour la transformation finale.

5. Les manufacturiers et la valorisation

Lors de cette étape, les peaux apprêtées sont transformées en produits finis tels que manteaux, bottes, chapeaux, accessoires, etc. Cette étape de la valorisation de la fourrure se caractérise principalement par l'entrée dans le domaine de la mode et de l'innovation, du changement annuel des collections. Elle constitue l'une des étapes les plus compétitives de l'industrie.

6. Les détaillants

Les détaillants constituent une composante essentielle de la chaîne de valorisation de la fourrure en assurant la promotion des produits transformés et l'offre du produit final au consommateur. Notons que certains transformateurs possèdent leur propre boutique ou réseau de boutiques ouvertes au grand public, ce qui leur permet de vendre sans intermédiaire et de se garder bien au fait du goût des consommateurs.

7. Le client final

Le client final est constitué du grand public. Deux facteurs incontournables sont à mentionner. En premier lieu, comme on est ici dans le domaine de la mode et souvent de l'achat de produits de luxe, le renouvellement des collections et des gammes de produits est essentiel et pose un défi constant. En second lieu, il faut prendre en compte l'acceptabilité sociale de la fourrure. Bien que les mentalités aient évolué depuis les années 1980, il demeure essentiel d'accorder à cette dimension l'importance qu'elle exige.

8. La naturalisation ou taxidermie

La naturalisation ou taxidermie, c'est l'art de redonner aux animaux trappés ou élevés, l'apparence du vivant. On utilise une peau apprêtée avec soin et montée sur un mannequin ou un squelette qui reconstitue la forme générale de l'animal dans une pose donnée, la plus souvent naturelle. Un bon taxidermiste est un véritable artiste : ces produits sont généralement destinés à des musées qui les utiliseront comme *exhibits*, à des particuliers comme trophées et même au cinéma. Les produits finis de la naturalisation sont très recherchés et atteignent des prix substantiels.



1.2. Créer une grappe industrielle intégrée et compétitive

Cette initiative vise ainsi à mettre en place une filière compétitive pour l'industrie régionale et québécoise de la fourrure nordique, notamment en implantant une grappe industrielle intégrée et de classe mondiale basée sur des produits et des technologies à la fine pointe du domaine. Plus précisément, le projet consiste à :

- o regrouper les forces vives du milieu de la fourrure et créer une synergie optimale entre tous ses acteurs, autochtones et non autochtones, trappeurs et entrepreneurs;
- o consolider, préserver et valoriser l'expertise régionale et québécoise dans l'apprêtage, le tannage et les autres secteurs de l'industrie de la fourrure;
- o assurer aux trappeurs et éleveurs un prix juste et équitable, et surtout stable, pour leurs matières premières;
- o élaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de compétitivité pour notre industrie régionale;
- o concevoir et mettre en place la formation de la relève de la main-d'œuvre du domaine de la fourrure;
- o établir un centre de recherche et développement en technologies innovatrices d'apprêtage et d'autres traitements de la fourrure;
- o améliorer l'approvisionnement en fourrure sauvage;
- o élaborer et commercialiser deux collections de produits haut de gamme, l'une basée sur les techniques traditionnelles autochtones, et l'autre, sur les technologies les plus avancées de traitement des fourrures;
- o assurer le respect des normes les plus sévères dans la récolte et le traitement des peaux ainsi que dans le contrôle des impacts environnementaux et éthiques du marché de la fourrure.



2. Plan de développement de la filière

Le plan de développement de la filière est un document de référence pour son développement.

Tableau 1 : Plan de développement de la filière Fourrure nordique 2015-2020

Enjeu	Projet	Orientation	Objectif
1. Stimuler et concerter l'action des différents acteurs de l'industrie	1.1. Pérennisation du maître d'œuvre de la filière	Mise en place d'un organisme maître d'œuvre pour soutenir le développement de la filière	Disposer d'un mandataire officiel et reconnu de toutes les parties prenantes pour coordonner la mise en place de la filière
2. Disposer des technologies et installations d'apprêtage et de valorisation de produits transformés adéquates	2.1. Structuration du volet R et D	Mise en place d'une stratégie de recherche et développement sur tous les aspects pertinents de la filière	Disposer de ressources scientifiques consacrées à la R et D des différents aspects de la filière afin d'atteindre une plus grande efficacité et une plus grande efficacité dans chacun des volets et chacune des activités
	2.2. Consolidation des installations d'apprêtage - volet technologique	Développement d'installations d'apprêtage industriel à la fine pointe de la technologie	Favoriser la seconde et la troisième transformation des peaux de fourrure brute sur place (dans la région et au Québec)
3. Promouvoir des produits distinctifs et innovants de classe mondiale	3.1. Création d'une collection ancestrale autochtone	Création d'une collection traditionnelle autochtone	- Reconnaître la contribution historique des autochtones au développement de l'industrie - Faire valoir la contribution contemporaine de l'industrie à la prospérité des communautés des Premières Nations
	3.2. Plan de commercialisation de la filière	Élaboration et mise en place d'une stratégie de commercialisation	Promouvoir les produits québécois de la fourrure à partir de nos atouts distinctifs
4. Disposer des ressources humaines et entrepreneuriales adéquates	4.1. Mise en place de la formation collégiale en apprêtage	- Formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour chacun des volets de l'industrie - Stimulation de l'entrepreneuriat pour susciter la création d'entreprises qui feront partie de la grappe industrielle intégrée	- Disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée essentielle au développement de la filière - Consolider et développer les entreprises du secteur, et en augmenter le nombre
5. Assurer un approvisionnement durable et distinctif en fourrure	5.1. Mise en valeur globale et intégrée des produits du castor et du loup-marin	Augmentation de l'approvisionnement en fourrure sauvage et produits dérivés (chair, graisse, huiles, glandes, etc.)	Profiter des opportunités de marché offertes par le loup-marin, le castor ou autres produits apparentés

2.1. Tableau synthèse des réalisations de la filière

À ce jour, plusieurs actions ont été entreprises pour implanter la filière de la fourrure nordique. De plus, des investissements de près de 920 000 \$ ont été réalisés afin de mettre en place les conditions nécessaires à la création de la filière.

Tableau 2 : Synthèse des réalisations de la filière

Date	Actions	Acteurs	Investissement
Enjeu 1 : Stimuler et concerter l'action des différents acteurs de l'industrie			
2014	Réalisation de l'étude de pertinence et de pré faisabilité et du plan stratégique sur 5 ans	Laval Tremblay, consultant CRÉ Saguenay–Lac-Saint-Jean MESI Forêt modèle du Lac-Saint-Jean	50 000 \$
2015-2016	Première phase de mise en place visant la structuration de la filière et sa coordination, incluant l'amorce des activités de recherche et développement et des démarches en vue de l'implication de certaines communautés autochtones dans la filière	MESI Association des trappeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean CLD Domaine-du-Roy MRC de Maria-Chapdelaine CLD Maria-Chapdelaine SADC Maria-Chapdelaine Forêt modèle du Lac-Saint-Jean Bilodeau Canada inc. René Robertson Fourrures	100 000 \$
Janvier 2017	Embauche d'un coordonnateur de la filière en fourrure nordique	MESI Forêt modèle du Lac-Saint-Jean	50 000\$
Enjeu 2 : Disposer des technologies et installations d'apprêtage et de valorisation de produits transformés adéquates			
2014	Agrandissement des installations d'apprêtage des fourrures chez Bilodeau Canada	Bilodeau Canada inc. DEC MESI CLD Maria-Chapdelaine	442 000 \$
2016	Amélioration du procédé industriel d'apprêtage des fourrures en priorisant l'étape d'écharnage	cégep de Saint-Félicien Bilodeau Canada René Robertson Fourrures	
2016-2017	Recherche et développement amorcée pour la valorisation de l'animal en entier	cégep de Saint-Félicien Bilodeau Canada inc. Silicycle inc.	

Date	Actions	Acteurs	Investissement
2017	Démarches amorcées pour la mise en place d'un centre de transfert technologique	cégep de Saint-Félicien DEC René Robertson Fourrures Bilodeau Canada inc. laboratoire LASEVE (UQAC) Forêt modèle du Lac-Saint-Jean	
Enjeu 3 : Promouvoir des produits distinctifs et innovants de classe mondiale			
Octobre 2016	Réalisation d'un défilé de mode intitulé <i>Fourrure : De la tradition à la modernité</i>	MESI Forêt modèle du Lac-Saint-Jean entreprises privées SAA MRC du Domaine-du-Roy cégep de Saint-Félicien Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh	42 535 \$
Enjeu 4 : Disposer des ressources humaines et entrepreneuriales adéquates			
Décembre 2015	Formation de 600 heures pour permettre à une douzaine de participants d'apprendre le métier de taxidermiste	Bilodeau Canada inc. MTESS	185 400 \$
2016	Création d'une attestation d'études collégiales en transformation de la fourrure	cégep de Saint-Félicien MESI SADC Maria-Chapdelaine Forêt modèle du Lac-Saint-Jean	50 000 \$
Enjeu 5 : Assurer un approvisionnement durable et distinctif en fourrure			
2016	Un cadre a été élaboré et proposé aux acteurs de la filière pour la formulation d'ententes commerciales	Association des trappeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean Bilodeau Canada inc. René Robertson Fourrures Fourrure Innu	

TOTAL	919 935 \$
--------------	-------------------

3. Les conditions de succès du développement de la filière

L'industrie québécoise de la fourrure, jadis prospère et considérée comme un leader mondial durant quelques siècles, a périclité fortement à partir des années 1980 jusqu'à devenir un joueur mineur sur l'échiquier international. Or, une étude de pertinence et de préfaisabilité réalisée en 2014 par la filière est parvenue à la conclusion que le marché de la fourrure représente une excellente occasion d'affaires et a ainsi validé la pertinence de cette démarche. L'industrie est fragilisée et seuls quelques joueurs demeurent compétitifs. Le retour des faibles prix pour la fourrure, la désaffection pour le trappage et la réduction des activités traditionnelles chez plusieurs nations autochtones ont aussi contribué à cette fragilisation.

Pour que l'industrie québécoise de la fourrure reprenne la place qui lui revient sur les marchés mondiaux et qu'elle soit de nouveau considérée comme le summum de la qualité, de l'originalité et de l'innovation, les conditions suivantes doivent être réunies. Les cinq premières constituent les conditions essentielles auxquelles répond le plan de développement. Les deux dernières sont des conditions transversales qui requièrent une attention particulière de la part de la filière en tant que garantes de la mise en place des conditions de succès précédentes.



Conditions de succès

1. Impliquer de manière active tous les acteurs de l'industrie
2. Assurer un approvisionnement stable et de qualité constante en fourrure sauvage
3. Soutenir l'innovation et la R et D
4. Soutenir les besoins en formation
5. Soutenir le développement de marchés et la commercialisation

Conditions de succès transversales

6. Assurer la préservation et la transmission des pratiques et traditions ancestrales des Premières Nations sur la fourrure et les valoriser comme atout fondamental de la filière
7. Assurer un soutien financier à l'expansion de la filière

Nous précisons dans les pages qui suivent comment la filière prévoit remplir ces conditions.

3.1. Impliquer de manière active tous les acteurs de l'industrie

La relance de l'industrie québécoise de la fourrure suppose une mobilisation et une articulation de l'ensemble des acteurs impliqués. Pour y parvenir, il convient d'augmenter le nombre de membres de la filière et de susciter leur mobilisation, ce qui constitue une condition de succès de la filière et correspond à l'enjeu 1 du plan de développement.

3.1.1. Augmenter le nombre de membres de la filière

Il apparaît essentiel que tous les acteurs pertinents soient impliqués de manière concrète dans la filière. Des trappeurs aux détaillants en passant par les transformateurs, designers, taxidermistes, maisons d'enseignement, organismes de recherche et développement ou de développement économique, gouvernements provincial et fédéral, tous doivent y trouver leur intérêt, se mobiliser et contribuer de manière active à la relance de ce joyau de notre patrimoine culturel, naturel et industriel. Nous identifions notamment les communautés dont l'économie est liée à la forêt et les Premières Nations en particulier, pour lesquelles les liens de tradition, de culture et de pratique sont inextricablement liés au territoire et à ses ressources.

À ce stade, la communauté d'intérêt et d'accompagnement de la mise en place d'une grappe industrielle intégrée en fourrure nordique est constituée des entreprises régionales citées plus haut, d'organismes de développement économique local, de l'Association des trappeurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Table régionale des préfets, du MESI et de la Société du Plan Nord ainsi que de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean comme porteur du dossier.



La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière est en voie de réalisation. Jusqu'ici, nous avons obtenu l'appui des entreprises, communautés et organismes suivants :

Promoteurs privés

- Bilodeau Canada inc. (Normandin)
- René Robertson Fourrures (Mashteuiatsh)
- Fourrure Innu (Mashteuiatsh)

Communautés des Premières Nations

- Pekuakamiulnuatsh Takihukan
- Communautés attikameks d'Opitciwan et de Manawan
- Communautés cries et inuites (en voie d'obtention)

Municipalités, institutions et organismes

- Cégep de Saint-Félicien
- MRC, SADC et CDES de Maria-Chapdelaine
- MRC et CLD du Domaine-du-Roy
- Conseil canadien de la fourrure
- Association des trappeurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine
- Autres associations de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse

Des entreprises telles que Nunavik Créations de Kuujuaq et Créations Atikuss de Sept-Îles ont également été sensibilisées à la création de la filière en fourrure nordique. Quelques approches ont été effectuées auprès de communautés des Premières Nations non encore impliquées, notamment celles situées sur le territoire d'application du Plan Nord.

RECOMMANDATION 1 : Inviter l'ensemble des acteurs (communautés des Premières Nations, MRC, entreprises autochtones et allochtones, et autres) à devenir partenaires de la filière

Concrètement, cette communauté doit s'étendre aux entreprises et organisations directement liées à l'approvisionnement, à l'apprêtage, à la confection de produits finis et à la mise en marché de la fourrure : trappeurs, encanteurs, courtiers et acheteurs, apprêteurs et tanneurs, manufacturiers et transformateurs, taxidermistes, détaillants et clients finaux.

À la lumière du caractère nordique et autochtone de la filière de la fourrure, il ressort qu'un des éléments clés de sa réussite tient dans le fait que les nouveaux partenaires doivent venir des communautés autochtones et du territoire du Plan Nord, via le développement d'entreprises locales innovantes et structurantes.

Les partenaires ciblés se regroupent en plusieurs catégories :

- Les entreprises existantes du Québec ayant un intérêt dans la filière mais n'ayant pas encore participé à son développement : transformateurs, détaillants et autres.
- Les Premières Nations, tout particulièrement celles occupant le territoire du Plan Nord, qu'il s'agisse des gouvernements locaux eux-mêmes ou des entreprises locales existantes ou à créer.
- Les associations professionnelles ou d'industrie telles les associations de trappeurs hors région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Conseil canadien de la fourrure ou d'autres associations ou regroupements du secteur.
- La grappe Mmode de Montréal, les designers et autres intervenants du domaine de la mode.

3.1.2. Mobilisation de la filière

La filière fonctionne actuellement avec un porteur de dossier bien identifié, mais ne disposant pas des ressources nécessaires pour en assurer la mise en place opérationnelle en grappe industrielle ni pour en assurer les volets formation, recherche et développement, et développement des collections. Il est donc important de doter la filière des moyens financiers correspondant à ses objectifs.

RECOMMANDATION 2 : Assurer la rétribution d'un coordonnateur à la mise en œuvre du plan de développement, dont une des priorités sera de mobiliser les acteurs de l'industrie

D'autre part, il est essentiel de pouvoir compter sur au moins une personne-ressource à temps plein pour assurer la coordination des divers acteurs et du comité de pilotage ainsi que pour effectuer le suivi financier et opérationnel et la mise en place de la grappe industrielle. Bref, pour superviser l'ensemble des opérations

et de la mise en œuvre du plan de développement. Le MESI fournit actuellement la rétribution d'une ressource pour l'équivalent de six mois. Il importe d'assurer rapidement la permanence de ce poste de coordonnateur de la filière d'excellence en fourrure nordique.

RECOMMANDATION 3 : Mettre sur pied un comité de collaboration avec les Premières Nations, sur la fourrure avec l'appui du Secrétariat aux affaires autochtones, de la Société du Plan Nord et du cégep de Saint-Félicien

Un comité de « collaboration avec les Premières Nations » doit également être mis en place afin de soutenir le coordonnateur dans ses démarches pour répertorier, sensibiliser, mobiliser et intégrer les entreprises et individus des communautés inuites, attikameks, crie et inuites à la filière. Des représentants du Secrétariat aux affaires autochtones, de la Société du Plan Nord et du cégep de Saint-Félicien, ce dernier en raison de son implication de longue date auprès de nombreuses communautés autochtones – devraient participer activement à ce comité et conseiller le coordonnateur.



3.2. Assurer un approvisionnement stable et de qualité constante en fourrure sauvage

Actuellement, l'approvisionnement est étroitement lié aux prix de la fourrure dictés par les encans situés à l'extérieur du Québec et souvent du Canada (États-Unis, Scandinavie, Chine) et maintenus au plus bas possible. La détermination des prix au sein des encans entraîne une grande fluctuation de ces derniers et une exportation de peaux brutes sans transformation au Canada. De plus, cela n'encourage pas les trappeurs à augmenter leur prélèvement et ne favorise pas la relève, qui se fait rare. Le développement des marchés ne peut se faire sans une augmentation de l'approvisionnement, ce qui constitue l'enjeu 5 du plan de développement de la filière.

L'enjeu est l'autonomie de la filière et l'utilisation de fourrures sauvages issues de notre territoire, autant que possible. Donc, comme

l'approvisionnement issu de la récolte d'animaux sauvages par le trappage est actuellement priorisé dans notre plan stratégique, il faut absolument mettre en place des mesures qui amélioreront et stabiliseront les revenus tirés de cette activité par les trappeurs. Le prix des peaux, actuellement dicté par les encans, est à un niveau extrêmement



bas en 2016. Pour pallier cela, l'exploration de mécanismes est en cours afin d'assurer un prix décent aux trappeurs et une pérennité de cette activité en intéressant une relève actuellement bien maigre. La valorisation de l'ensemble de l'animal récolté au moyen de différents coproduits à valeur ajoutée comme les graisses, huiles, glandes et autres permettra aussi d'augmenter la valeur totale pour le trappeur et d'intéresser la relève. Par un effet d'entraînement, l'ensemble des priorités et des actions identifiées devrait offrir des conditions favorables à améliorer la situation de l'approvisionnement, et ce, par le développement de marchés, de nouveaux produits innovateurs et à grande valeur ajoutée ainsi que par une amélioration du procédé de traitement des peaux.

RECOMMANDATION 4 : Accompagner les trappeurs et les transformateurs afin qu'ils concluent une entente négociée assurant un juste prix pour la fourrure nordique

La mise en place d'un mécanisme devant assurer aux trappeurs un prix de base équitable et prévisible avec ajustement de prix, selon un ou des indicateurs de performance à déterminer, entraînera une forme de stabilisation des prix et de l'approvisionnement en fourrure de grande qualité. La négociation d'ententes

entre les trappeurs et les acheteurs de fourrure constitue le moyen d'y parvenir. Ces ententes devront préconiser l'atteinte d'un équilibre entre la qualité supérieure de la fourrure nordique québécoise et les prix hors encans que les parties prenantes jugeront économiquement viables.

3.3. Soutenir l'innovation et la R et D

Le marché de la fourrure est un domaine à la fois extrêmement compétitif et très archaïque, notamment dans les étapes de l'apprêtage des peaux. En ce sens, un besoin en recherche et développement a clairement été établi et constitue l'enjeu 2 du plan de développement présenté précédemment. Les objectifs en découlant sont donc d'actualiser les procédés d'apprêtage de façon à les rendre plus productifs et plus respectueux des normes environnementales les plus sévères. Actuellement, le traitement des peaux nécessite l'emploi de plusieurs produits chimiques polluants.

En plus des différentes étapes d'apprêtage des peaux, les considérations éthiques liées au traitement des animaux occupent une place de plus en plus importante. Les modes de vie et de consommation sont en constante évolution. Les consommateurs visent davantage l'acquisition de produits écoresponsables respectant les principes du développement durable, et on note aussi l'importance que prend pour eux le concept d'économie circulaire et verte. Ils

Afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie québécoise de la fourrure, il est essentiel de pouvoir compter sur des gammes de produits innovants de même que sur une productivité accrue respectueuse des considérations éthiques et environnementales.

recherchent des produits robustes, naturels, écologiques et socialement acceptables. L'industrie est donc appelée à s'adapter de manière continue à ces changements. Dans cette optique de développement durable et d'acceptabilité sociale des produits, il est essentiel de valoriser toutes les parties des animaux plutôt que les peaux seulement. Des travaux en recherche appliquée et même fondamentale sont donc indispensables pour le développement de produits complémentaires à valeur ajoutée fabriqués à partir de toutes les parties utilisables de l'animal. Dans le prolongement de l'initiative amorcée l'automne dernier au cégep de Saint-Félicien, il est proposé d'effectuer des démarches pour créer un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) consacré notamment à la R et D sur les métiers et technologies de la fourrure.

La seule façon de répondre à l'ensemble de ces défis est de pouvoir compter sur l'innovation, appuyée par un engagement fort et continu en recherche et développement. À cet effet, la filière a amorcé des actions dans les derniers mois en mettant l'accent sur le procédé d'apprêtage et elle entend privilégier par la suite les aspects suivants :



a. Le développement de nouvelles techniques d'apprêtage



L'apprêtage, c'est-à-dire la préparation des peaux pour la transformation, est au cœur de toute l'industrie de la fourrure, au même titre que le trappage. Une révision complète du processus d'apprêtage actuellement utilisé (tant du côté industriel que traditionnel) est envisagée. La possibilité de parvenir à un processus suffisamment nouveau est anticipée et pourrait permettre le brevetage de ce dernier. Par ailleurs, une panoplie de petits outils à main sont actuellement testés et pourraient faciliter l'apprêtage directement sur le terrain ou par de petites entreprises locales au sein des communautés autochtones. L'objectif visé est d'obtenir à la fois un gain de productivité, un procédé plus écologique et un produit fini de qualité supérieure.

b. La caractérisation et la valorisation de l'ensemble des animaux prélevés

Incluse dans notre plan stratégique et représentant concrètement nos valeurs de respect, d'éthique et de développement durable, la valorisation complète de l'animal est incontournable. Cette approche vise une meilleure acceptabilité sociale de l'industrie. Afin de parvenir à cette mise en valeur, il faut d'abord connaître de manière exhaustive toutes les possibilités de produits complémentaires qu'offrent les graisses, huiles, collagène, viande, os, glandes, etc. À cet effet, il est nécessaire de pouvoir compter sur une infrastructure de recherche et développement de premier plan, incluant notamment des ententes de collaboration avec divers laboratoires de recherche publics ou privés ainsi qu'avec des entreprises d'extraction de composants actifs et de commercialisation de ces produits.



RECOMMANDATION 5 : Créer un groupe de recherche et développement incluant l'ensemble des partenaires (cégep de Saint-Félicien, UQAC, gouvernements provincial et fédéral, etc.) et indiquer ses objets de recherche

Cette cellule pourrait regrouper des partenaires tels le cégep de Saint-Félicien, l'UQAC, Agrinova, certains centres privés, etc. Les principaux objets de recherche en seront l'amélioration du procédé

d'apprêtage et de transformation et l'utilisation efficace de l'ensemble des animaux récoltés par le développement de produits à valeur ajoutée.

RECOMMANDATION 6 : Favoriser une augmentation de la compétitivité par l'implantation d'un centre de transfert technologique en partenariat avec le cégep de Saint-Félicien et avec le soutien, entre autres, du gouvernement canadien et du gouvernement québécois

RECOMMANDATION 7 : Mandater le cégep de Saint-Félicien pour entamer les démarches nécessaires à l'implantation d'un CCTT sur les métiers et technologies de la fourrure (pratiques sociales innovantes)

Afin de répondre aux besoins en recherche appliquée et de pouvoir soutenir les activités de recherche et développement, le cégep de Saint-Félicien peut contribuer financièrement par l'entremise de fonds de recherche issus des programmes du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Reconnu comme établissement

admissible depuis 2012, le collège entrevoit la possibilité d'obtenir des fonds grâce au Programme d'innovation dans les collèges et la communauté² du CRSNG. Sept types de subventions sont offerts dans le cadre de ce programme dont l'objectif est d'accroître l'innovation en renforçant les collaborations avec les petites et moyennes entreprises.



² http://www.nserc-crsng.gc.ca/Institutions-Etablissements/InstCollProg-EtabCollProg_fra.asp

3.4. Soutenir les besoins en formation

L'industrie de la fourrure doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre bien formée, performante et stable de même que sur des entrepreneurs innovants et dynamiques. La baisse de l'importance de l'industrie au Québec a entraîné une perte inquiétante d'expertise. Les travailleurs, n'y trouvant plus d'emploi, se sont recyclés dans d'autres domaines de sorte que toute expansion des entreprises existantes se heurte dorénavant au manque de main-d'œuvre qualifiée. Il faut donc former rapidement des travailleurs qui occuperont les emplois générés par la création de la filière et leur assurer une mise à niveau continue, ce qui rejoint l'enjeu 4 du plan de développement.

En plus de la formation de la main-d'œuvre destinée au secteur industriel, la formation aux techniques traditionnelles d'une main-d'œuvre autochtone assurera la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine culturel en plus d'offrir des emplois de qualité aux jeunes autochtones dans leurs communautés. À cet effet, une première phase de formation a débuté avec un groupe de futurs taxidermistes chez Bilodeau Canada à Normandin en décembre 2015.

De plus, il est pertinent de poursuivre la mise en place d'une formation en apprêtage de la fourrure, incluant une composante entrepreneuriale, qui serait sanctionnée par une attestation d'études collégiales (AEC). Cette formation pourrait répondre tant aux besoins de l'industrie qu'à ceux relevant des traditions ancestrales autochtones. Une telle attestation en transformation de la fourrure a été lancée par le cégep de Saint-Félicien et le cours démarrera sous peu.

Une attention soutenue devra également permettre la surveillance de l'équilibre étroit entre les enjeux de la relève de la main-d'œuvre autochtone et ceux du prélèvement des ressources fauniques au moyen des activités de trappage. Dans une perspective de développement durable, une gouvernance des activités de prélèvement est essentielle pour ne pas reproduire les erreurs du passé et pour maintenir une population faunique viable à long terme. L'implantation d'une filière économique sur la valorisation de la



fourrure nordique implique, en plus du contrôle des populations, de conscientiser davantage les utilisateurs autochtones et allochtones par rapport aux coutumes, aux valeurs, aux principes et aux pratiques traditionnelles et actuelles.

Pour parvenir à l'atteinte de ces objectifs, le trappage doit devenir une activité économiquement viable. Le trappeur autochtone doit assurer la survie de sa famille, de sa famille élargie et de la communauté à laquelle il appartient tout en favorisant la sauvegarde de la culture traditionnelle autochtone. Une formation complémentaire visant à appuyer cette lourde responsabilité doit être mise en place afin que le trappeur ait la capacité d'évaluer l'impact à long terme des changements à entreprendre dans l'immédiat et qu'il soit en mesure d'adopter des pratiques d'action sociale innovantes en harmonie avec les traditions autochtones.

RECOMMANDATION 8 : Mandater le cégep de Saint-Félicien pour mettre en place un programme de formation, sanctionné par une AEC, sur les nouvelles technologies d'apprêtage et la caractérisation de l'ensemble des animaux récoltés

Cette formation visera à favoriser l'intégration des différents acteurs de la chaîne de production de la filière de la fourrure nordique (trappeurs, apprêteurs, transformateurs et détaillants) tout en valorisant de façon optimale un ensemble de sous-produits de l'animal à haute valeur ajoutée (huiles, glandes, collagène, etc.) afin de rendre la filière de la fourrure nordique plus compétitive et plus écologique.

De plus, cette attestation d'études collégiales (AEC) unique permettra surtout de concevoir un nouveau modèle

d'entrepreneuriat autochtone qui, en misant sur des formules coopératives ou de coentreprises, fera émerger, dans les différentes communautés autochtones, une vitalité économique plus écologique et plus éthique. Enfin, cette formation inclut les Premières Nations comme partenaires à part entière, notamment en favorisant le développement d'une *filière traditionnelle* dans chacun des volets de la chaîne de production. Les communautés ilnues, attikameks, cries et inuites ont d'ailleurs manifesté un intérêt formel à s'associer au projet de la filière et à en devenir des partenaires.



3.5. Soutenir le développement de marchés et la commercialisation

Le développement de nouveaux marchés est un moteur incontournable de la progression de la grappe industrielle, de la création de nouvelles entreprises et de l'expansion de celles existantes. Il correspond à l'enjeu 3 du plan de développement de la filière en fourrure nordique.

Les membres de la filière doivent être continuellement présents sur les marchés, notamment en participant aux événements majeurs du secteur de la fourrure telles les foires commerciales internationales. La connaissance des toutes dernières tendances est essentielle pour augmenter la demande, bien y répondre, et assurer le développement de produits innovants et distinctifs au sein de la grappe industrielle grâce à la création et au renouvellement des deux gammes de produits visés, une de tradition ancestrale et l'autre, moderne et industrielle.

Pour soutenir le développement de marchés et la commercialisation, trois actions principales sont prévues au plan de développement correspondant aux trois recommandations qui suivent soit l'établissement d'un label d'origine ou image de marque, le soutien aux missions commerciales à l'étranger et la conception d'une collection ancestrale autochtone.



RECOMMANDATION 9 : Soutenir l'élaboration d'une image de marque

L'établissement d'une image de marque et d'un label d'origine permettra de mettre en valeur le caractère unique et distinctif de la filière en fourrure nordique et de concevoir des outils de marketing. Le label d'origine pourrait se distinguer par la traçabilité en

ligne du produit fini, ce qui permettrait au consommateur de connaître le trappeur qui a prélevé l'animal en milieu naturel et d'offrir de l'information sur les pratiques de trappage, le traitement de l'animal et autres sujets d'intérêt.

RECOMMANDATION 10 : Assurer le financement de missions commerciales des entreprises et de la filière pour stimuler l'exportation et développer de nouveaux marchés

Des missions commerciales dans les grands marchés et les principales foires commerciales du secteur, missions composées de représentants d'entreprises autochtones et non autochtones et de responsables de la filière, permettront de

développer de nouveaux marchés et d'augmenter ceux existants. La présentation de l'offre actuelle et à venir des produits de la filière de la fourrure nordique aux représentants de l'industrie mondiale, en plus d'en permettre le

positionnement sur les marchés internationaux, permettra la création de liens d'affaires entre les communautés, les entreprises, les artisans et les acteurs étrangers de ce marché. Tout en permettant d'évaluer la réponse du marché

à l'offre actuelle, ces représentations garderont les entreprises informées des toutes dernières tendances mode. L'organisation et la réalisation de celles-ci seront confiées à un organisme compétent.

RECOMMANDATION 11 : Soutenir la conception d'une collection ancestrale autochtone



Le trappage, l'apprêtage et la transformation de la fourrure sont des activités millénaires chez les Premières Nations du Québec. La filière en fourrure nordique entend s'inspirer des pratiques ancestrales et se développer autour d'elles pour se donner un caractère distinctif sur les marchés tout en reconnaissant la contribution historique des autochtones dans le développement de l'industrie. La conception d'une collection ancestrale autochtone permettra

à la filière de promouvoir des produits innovants se distinguant sur la scène internationale. Pour ce faire, compléter l'inventaire des pratiques ancestrales en matière de transformation de la fourrure dans les communautés nordiques dont les communautés innues, attikameks, crie, inuites et la communauté naskapie favorisera la création d'une collection respectant autant les styles que les différentes façons de faire répertoriés. Cette approche permettra un positionnement unique sur les marchés internationaux et contribuera fortement à l'image de marque originale de notre industrie de la fourrure nordique.



3.6. Assurer la préservation et la transmission des pratiques et traditions ancestrales des Premières Nations sur la fourrure et les valoriser comme atout fondamental de la filière

La filière de la fourrure nordique touche des éléments fondamentaux pour les communautés des Premières Nations du Québec, que ce soit le développement socioéconomique, la culture, la transmission des pratiques traditionnelles ou la rétention des jeunes.

Une des priorités de la mise en place de la filière consiste en la mobilisation des communautés autochtones et en leur implication dans la filière. À cet effet, les éléments suivants, dont plusieurs sont inclus dans les recommandations précédentes, contribueront à faire de ces communautés des partenaires à part entière de la filière :

Une des priorités de la mise en place de la filière consiste en la mobilisation des communautés autochtones et en leur implication dans la filière.

- Réalisation de l'inventaire des pratiques traditionnelles ancestrales en lien avec le trappage et la fourrure
- Déploiement de diverses formations telles l'AEC en apprêtage de fourrure et autres formations sur mesure pour les entrepreneurs et la relève
- Conclusion d'ententes de partenariat commercial ou autres entre les Premières Nations et d'autres partenaires de la filière
- Mentorat et aide à l'entrepreneuriat pour les entreprises locales
- Soutien du futur centre de transfert technologique pour les entreprises autochtones existantes ou en démarrage
- Création, pour les grands salons et événements nationaux et internationaux, d'un kiosque exclusif à la filière, qui offrira aux produits des entreprises des communautés autochtones une visibilité exceptionnelle
- Établissement de liens étroits avec la grappe Mmode de Montréal pour la visibilité et le développement de marchés
- Stimulation de l'éclosion de jeunes designers qui traduiront les pratiques ancestrales en produits innovants correspondant aux tendances nouvelles de la mode

Recommandation 12 : Accompagner la création d'au moins une entreprise de transformation dans chacune des communautés autochtones faisant partie de la filière

Le plan de développement prévoit la stimulation de la relève en trappage et de l'entrepreneuriat local, mais aussi l'implantation, en coopération avec celles

qui existent déjà, au Lac-Saint-Jean notamment, de petites ou moyennes entreprises de préparation et de transformation dans les communautés.



3.7. Assurer un soutien financier à l'expansion de la filière

En plus du développement des marchés, des collections ancestrale et industrielle et de la recherche et développement, il est nécessaire de planifier l'expansion de la capacité actuelle de production ainsi que la création de nouvelles entreprises de transformation. Tel que mentionné, la filière de la fourrure nordique est essentiellement une communauté d'intérêt et d'accompagnement gravitant autour de l'industrie de la fourrure. La vitalité et le dynamisme de nos entreprises sont ainsi l'élément moteur et le carburant de toute cette initiative. L'amélioration quantitative et qualitative des installations industrielles et l'implantation de nouvelles entreprises dans les communautés autochtones sont donc des éléments incontournables de cette démarche, qu'il s'agisse d'un nouveau procédé d'apprêtage et de transformation ou de taxidermie. La relance de l'industrie québécoise de la fourrure nécessite des investissements conséquents. Il s'agit ici d'une démarche graduelle, à réaliser sur un horizon de cinq ans, en fonction des succès des efforts de développement de marchés.

RECOMMANDATION 13 : Assurer le financement des actions prévues au plan de développement de la filière

L'estimation globale des besoins en financement pour l'ensemble des actions prévues au plan de développement, soit pour une période de cinq ans, est de 6,9 millions de dollars. Un investissement de	1 261 000 \$ est nécessaire pour la première année. Les investissements nécessaires pour chacune des quatre autres années découleront des résultats (objectifs, indicateurs) obtenus au cours de l'année précédente (voir tableau 3).
---	---

RECOMMANDATION 14 : Mettre en place un fonds d'investissement régionalisé multisectoriel dans lequel on retrouverait, parmi les secteurs prioritaires identifiés, celui de la fourrure nordique

Tableau 3 : Synthèse des investissements prévus au plan de développement

Enjeu	An 1	5 ans	Partenaires visés
1- Stimuler et concerter l'action des différents acteurs de l'industrie	159 000 \$	1 005 000 \$	Entreprises MESI Centres de recherche Cégeps Secrétariat aux affaires autochtones Société du Plan Nord
2- Disposer des technologies et installations d'apprêtage et de valorisation de produits transformés adéquates (R et D)	255 000 \$	815 000 \$	Cégep de Saint-Félicien DEC UQAC Centres de recherche Autres
3- Promouvoir des produits distinctifs et innovants de classe mondiale - Développement des marchés - Collection ancestrale autochtone	312 000 \$ 400 000 \$	1 352 000 \$ 1 100 000 \$	Entreprises MESI DEC Corporations de développement Communautés Ministère de la Culture et des Communications Secrétariat aux affaires autochtones Grappe Mmode UQAC Autres
4- Disposer des ressources humaines et entrepreneuriales adéquates - Formation - Consolidation et expansion des entreprises	35 000 \$ À partir de l'an 2	835 000 \$ 1 600 000 \$	Cégep de Saint-Félicien MEES MTESS Entreprises MESI DEC
5 - Assurer un approvisionnement durable et distinctif en fourrure	100 000 \$	200 000 \$	Entreprises Trappeurs
Total	1 261 000 \$	6 907 000 \$	

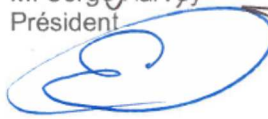
Signature des membres du groupe

Ce document constitue une vision partagée par l'ensemble des membres du groupe de travail Fourrure nordique. La signature conjointe des membres du groupe est garante de la volonté des intervenants de la filière en fourrure nordique à se mobiliser autour d'enjeux et d'objectifs communs.

Précision : le présent rapport engage les signataires à titre de membres du groupe de travail et n'implique pas les organisations auxquelles ils appartiennent.



M. Serge Harvey
Président



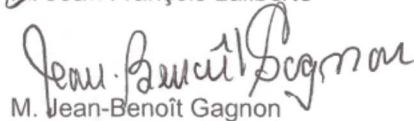
M. Édouard Robertson



M. Bernard Naud



M. Jean-François Laliberté



M. Jean-Benoît Gagnon



M. Mario Bilodeau



M. Denis Boily



M. Jean Simard



M. Guy Grenier

Les membres du groupe tiennent également à souligner la contribution des collaborateurs suivants :

M. Laval Tremblay
M. Laval Duchesne
M. Aldé Gauthier
M. Denis Simard
M. Martin Villeneuve
M. Dave Shepherd
M. Frédéric Boivin
M. Luc Laferrière

Annexe 1 : Fiches synthèses des conditions de succès de la filière

Condition 1 : Impliquer de manière active tous les acteurs de l'industrie
(Enjeu 1 du plan de développement)

Pérennisation du maître d'œuvre de la filière fourrure (Projet 1.1. du plan de développement)	
Gouvernance	Activités
Les partenaires de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean	Doter le maître d'œuvre des ressources humaines et financières suffisantes pour coordonner la mise en place des éléments structurants de la filière : embauche et début du mandat du coordonnateur pour une période de 6 mois. Une demande est en cours pour prolonger la durée de l'embauche à 3 ans. À ce jour, les Cris ainsi que la communauté d'Essipit ont été rencontrés de même que les trappeurs et leur association. Plusieurs lettres d'appui ont également été reçues. De même, un premier contact a été établi avec les Innus de la Côte-Nord et les Montagnais de Sept-Îles.

Recommandation 1 : Inviter l'ensemble des acteurs (communautés des Premières Nations, MRC, entreprises autochtones et allochtones, et autres) à devenir partenaires de la filière

Recommandation 2 : Assurer la rétribution d'un coordonnateur à la mise en œuvre du plan de développement, dont une des priorités sera de mobiliser les acteurs de l'industrie

Recommandation 3 : Mettre sur pied un comité de collaboration avec les Premières Nations, sur la fourrure avec l'appui actif du Secrétariat aux affaires autochtones, de la Société du Plan Nord et du cégep de Saint-Félicien

Investissements réalisés	Investissements prévus	
	An 1	5 ans
200 000 \$	159 000 \$	1 005 000 \$

Condition 2 : Assurer un approvisionnement stable et de qualité constante en fourrure sauvage
(Enjeu 5 du plan de développement)

Mise en valeur globale et intégrée des produits du castor et du loup-marin
(Projet 5.1. du plan de développement)

Gouvernance et partenaires	Activités
Comité scientifique de la filière ; Bilodeau Canada ; René Robertson Fourrures ; Boucherie Côte-à-Côte ; Silicycle et Shaman Industries (extractibles) ; Travailleurs à domicile ; UQAC ; Université Laval ; Premières Nations impliquées ; Conseil canadien de la fourrure.	Soutenir les promoteurs dans la formulation d'ententes commerciales avec les acteurs de la filière. Soutenir les promoteurs dans l'élaboration préliminaire d'augmentation de la capacité d'apprêtage et de prélèvement de coproduits. Valoriser l'ensemble de l'animal en lien avec les acteurs locaux (castor, etc.) et notamment les chasseurs de phoques des Îles-de-la-Madeleine. Assurer la relève du domaine du trappage. À ce jour, un cadre a été élaboré et proposé aux acteurs de la filière pour la formulation d'ententes commerciales. La recherche et développement est également amorcée pour la valorisation entière de l'animal par le cégep de Saint-Félicien, Bilodeau Fourrure ainsi que Silicycle inc.

Recommandation 4 : Accompagner les trappeurs et les transformateurs pour qu'ils concluent une entente négociée assurant un juste prix pour la fourrure nordique québécoise

Investissements réalisés	Investissements prévus	
	An 1	5 ans
-	100 000 \$	200 000 \$

Condition 3 : Soutenir l'innovation et la R et D
(Enjeu 2 du plan de développement)

Structuration d'équipes du volet recherche et développement
(Projet 2.1. du plan de développement)

Gouvernance et partenaires	Activités
Cégep de Saint-Félicien ; Forêt modèle du Lac-Saint-Jean.	Établir la composition d'un comité scientifique. Élaborer un programme de recherche. Mettre en place un centre de transfert technologique. Mettre en place un CCTT (pratiques sociales innovantes). Le cégep de Saint-Félicien a reconnu que la mise en place d'un CCTT était une priorité et il a amorcé les démarches pour ce faire. Des démarches sont également amorcées pour la mise en place du centre de transfert technologique. Le coordonnateur de la filière récemment embauché est responsable de la structuration de la recherche et développement de la filière.

Amélioration du procédé industriel d'apprêtage des fourrures en priorisant l'étape d'écharnage

Gouvernance et partenaires	Activités
Laval Duchesne, chercheur	Le procédé d'apprêtage a été amélioré et est toujours en cours d'analyse et de réévaluation.

Consolidation et développement des installations d'apprêtage – volet technologique

Gouvernance et partenaires	Activités
Bilodeau Canada ; Forêt modèle du Lac-Saint-Jean ; JAMEC (Normandin) ; Jos H Lowrenstein & son ; Cégep de Saint-Félicien.	Augmenter la capacité d'apprêtage (agrandissement de bâtiments et acquisition de nouveaux équipements). Ce projet est indépendant de la filière de la fourrure nordique qui, elle, se préoccupe de la relève de la main-d'œuvre par la mise en place d'une AEC. Depuis les débuts des activités de la filière, Bilodeau Fourrure a créé une trentaine d'emplois.

Recommandation 5 : Créer un groupe de recherche et développement incluant l'ensemble des partenaires (cégep de Saint-Félicien, UQAC, gouvernements provincial et fédéral, etc.) et indiquer ses objets de recherche

Recommandation 6 : Favoriser une augmentation de la compétitivité par l'implantation d'un centre de transfert technologique en partenariat avec le cégep de Saint-Félicien et avec le soutien, entre autres, du gouvernement canadien et du gouvernement québécois

Recommandation 7 : Mandater le cégep de Saint-Félicien pour entamer les démarches nécessaires à l'implantation d'un CCTT sur les métiers et technologies de la fourrure (pratiques sociales innovantes)

Investissements réalisés	Investissements prévus	
	An 1	5 ans
442 000 \$	255 000 \$	815 000 \$

**Condition 4 : Soutenir les besoins en formation
(Enjeu 4 du plan de développement)**

Mise en place d'une formation spécialisée de niveau collégial en apprêtage de pelleteries de même que d'un volet entrepreneurial dans les programmes de formation mis sur pied à l'instigation de la filière
(Projet 4.1. du plan de développement)

Gouvernance et partenaires	Activités
Cégep de Saint-Félicien ; Forêt modèle du Lac-Saint-Jean ; Bilodeau Canada ; René Robertson Fourrures ; Organismes de soutien au développement économique.	Effectuer une analyse du volet technologique de la profession d'apprêteur de pelleteries. La formation est prête à être donnée et devrait débuter dans les prochains mois. Il pourrait également y avoir de la formation continue mise en place cet hiver.

Mise en place d'une formation en taxidermie

Gouvernance et partenaires	Activités
Service de formation aux entreprises de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets ; Bilodeau Canada.	La formation en taxidermie a eu lieu et a permis de répondre à la pénurie en taxidermistes.

Recommandation 8 : Mandater le cégep de Saint-Félicien pour mettre en place un programme de formation, sanctionné par une AEC, sur les nouvelles technologies d'apprêtage et la caractérisation de l'ensemble des animaux récoltés

Investissements réalisés	Investissements prévus	
	An 1	5 ans
235 400	35 000 \$ (à partir de l'an 2)	2 435 000 \$

Condition 5 : Soutenir le développement des marchés et la commercialisation
(Enjeu 3 du plan de développement)

Création d'une collection authentique respectant les pratiques ancestrales à toutes les étapes, du prélèvement de la matière première à la confection des produits finis, et inspirée des codes vestimentaires des Premières Nations impliquées
(Projet 3.1 du plan de développement)

Gouvernance et partenaires	Activités
Un comité de coordination (représentants des communautés impliquées) ; des anciens ; les sociétés de développement économique ; les entreprises privées des communautés impliquées.	Former un comité de coordination. Élaborer un programme de développement. Permettre la mise en valeur globale et intégrée des produits du castor, du phoque et d'autres animaux. Constituer un collectif de designers des Premières Nations. Entreprendre les démarches de création d'une certification. Élaborer le plan de mise en marché.
Consolidation et développement des installations d'apprêtage – volet ancestral	
Gouvernance et partenaires	Activités
Comité de coordination	Rédiger un recueil détaillé des pratiques ancestrales de chacune des communautés impliquées. Identifier et accompagner un promoteur dans chacune des communautés impliquées. Élaborer le plan d'affaires de chacun des projets. La rédaction du recueil des pratiques ancestrales de plusieurs communautés est commencée.

Plan de commercialisation
(Projet 3.2. du plan de développement)

Gouvernance et partenaires	Activités
Forêt modèle du Lac-Saint-Jean	Élaborer et réaliser le plan de commercialisation. Développer l'image de marque et les outils WEB (promotion et vente). Accroître la force de vente. Répertorier les salons et foires commerciales à privilégier pour la promotion et le réseautage. Concevoir et réaliser un kiosque collectif exclusif aux membres de la filière pour la participation aux salons et foires commerciales ciblés.

Recommandation 9 : Soutenir l'élaboration d'une image de marque

Recommandation 10 : Assurer le financement de missions commerciales des entreprises et de la filière pour stimuler l'exportation et développer de nouveaux marchés

Recommandation 11 : Soutenir la conception d'une collection ancestrale autochtone

Investissements réalisés	Investissements prévus	
	An 1	5 ans
42 535 \$	712 000 \$	2 452 000 \$

Annexe 2 : Historique du commerce de la fourrure au Canada

- 1534 Jacques Cartier fait la traite des fourrures avec les peuples des Premières Nations du Labrador.
- 1600 Pierre Chauvin crée à Tadoussac le premier de poste de traite des fourrures en Amérique du Nord.
- 1608 Samuel de Champlain crée un poste de traite des fourrures à Québec.
- 1670 La Compagnie de la baie d'Hudson est constituée par charte comme première compagnie de traite des fourrures.
- 1700-1870 Le commerce de la fourrure au Canada est à son sommet.
- 1880 L'industrie de la mode introduit le manteau de fourrure.
- 1895 Première ferme moderne d'élevage d'animaux à fourrure à l'Île-du-Prince-Édouard.
- 1940 Adoption de la gestion moderne de la faune.
- 1948 Le Canada devient membre de l'Union mondiale pour la nature (UICN).
- 1954 Création de l'Association canadienne du piégeage humanitaire (ACPH).
- 1968 Début du mouvement moderne d'opposition à l'utilisation de la fourrure.
- 1975 Le Canada adhère à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).
- 1983 Début du programme canadien de recherche et de tests sur les pièges.
- 1984 *Code de pratiques recommandé pour la surveillance et le soin du vison d'élevage.*
- 1987 La Compagnie de la baie d'Hudson vend ses activités canadiennes de vente aux enchères aux associations canadiennes de producteurs de fourrure appelées Les Encans de fourrures d'Amérique du Nord (NAFA).
- 1989 *Code de pratiques recommandé pour la surveillance et le soin du renard d'élevage.*
- 1992 Le Canada adhère à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique.
- 1997 Accord sur les normes internationales de piégeage sans cruauté (ANIPSC).
- 2007 Mise en œuvre de la phase I de l'ANIPSC³.

³ Institut de la fourrure du Canada : <http://fur.ca/fr/commerce/chronologie-du-commerce-de-la-fourrure-au-canada/>

